



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Direction générale des  
ressources humaines

Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

**Arrêté**

**portant nomination du jury d'admissibilité de l'examen  
professionnalisé réservé d'assistants ingénieurs, branche d'activité  
professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique),  
emploi-type Gestionnaire d'infrastructures, session 2017**

N° E3B42ASIRLT

**Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la  
recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions  
statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs  
de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture des recrutements  
réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C  
relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en application de  
la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à  
l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction  
publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives  
à la fonction publique, et modifiant le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux  
comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements  
publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement  
supérieur ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2013 fixant les règles d'organisation générale, la composition  
des jurys et la nature des épreuves des recrutements réservés pour l'accès à certains  
corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'examens  
professionnalisés réservés pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**ARRÊTE**

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité de l'examen  
professionnalisé réservé d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité  
professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type  
Gestionnaire d'infrastructures, au titre de l'année 2017 :

Madame RAMAT Nathalie, ingénieure d'études de 2ème classe, présidente, Université du Littoral Côte d'Opale, Calais.

Monsieur DELEMER Thomas, ingénieur d'études de 2ème classe, expert, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lille Nord Pas de Calais, Lille.

Monsieur FARENEAU Florent, ingénieur d'études de 2ème classe, expert, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, Valenciennes.

Monsieur TIRMONT Gaetan, assistant ingénieur, expert, Université de Lille 3 sciences humaines et sociales, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur CATTEAU Gauthier, ingénieur de recherche de 2ème classe, Rectorat de l'académie de Lille, Lille.

Madame D'HOORNE Nathalie, ingénieure d'études de 2ème classe, Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque.

Madame LECOEUR Cécile, ingénieure de recherche de 2ème classe cnrs, suppléante, Centre national de la recherche scientifique, Lille.

Madame MARION-POTY Virginie, maîtresse de conférences hors classe, suppléante, Université du Littoral Côte d'Opale, Calais.

Fait à Paris, le **24 AVR. 2017**

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE